

## GUIDE D'INFORMATIONS

### APPEL À PROJETS SOVAR

#### PRÉAMBULE

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir le développement de projets issus de la recherche publique des établissements anciennement affiliés à la société de valorisation SOVAR. Grâce aux fonds disponibles, Axelys souhaite permettre la maturation de ces projets et accélérer leur déploiement sur le terrain. Un montant maximal de **15 000\$** pourra être octroyé par projet.

#### DÉPÔT D'UNE DEMANDE

La demande complète doit être envoyée au plus tard le **8 mai 2026** aux représentants de votre établissement de recherche. Ces derniers vont pouvoir valider vos demandes et vous suggérer des pistes d'améliorations. Ils devront ensuite faire parvenir votre demande signée à [investissements@axelys.ca](mailto:investissements@axelys.ca) au plus tard le 22 mai 2026. Axelys communiquera les résultats de l'appel à projets dans la semaine du 27 juillet 2026.

Vous êtes encouragés à communiquer avec les représentants de votre établissement le plus rapidement possible afin de discuter comment ils peuvent vous supporter. Voici la liste des représentants à qui envoyer vos demandes (inclure tous les représentants de votre établissement dans vos communications courriel).

Établissement	Personne contact	Adresse courriel
CHU de Québec	Laurence Robichaud-Halle	Laurence.Robichaud-Halle@chudequebec.ca
CIUSS Capitale-Nationale	Séverine Le Rallec	severine.lerallec@fmed.ulaval.ca;
Université Laval	Najat Aattouri	najat.aattouri@vrr.ulaval.ca
Université du Québec à Chicoutimi	Myriam Duperré Annie Chamberland Décanat à la recherche	m1duperr@uqac.ca annie.chamberland@axelys.ca drc_direction@uqac.ca

## PRÉ-ADMISSIBILITÉ

Afin de vérifier si vous êtes admissibles au présent financement, vous devrez répondre par oui ou par non aux questions suivantes. Pour être admissibles, vous devez répondre oui à chaque question.

<b>Le projet a fait l'objet d'une déclaration d'invention auprès de l'un des établissements suivants : Université du Québec à Chicoutimi, Université Laval, CRCHUL ou CIUSS Capitale-Nationale.</b> Le projet doit avoir fait l'objet d'une déclaration d'invention à l'établissement de recherche avant la date de l'envoi à Axelys, soit avant le 22 mai 2026.	Oui / Non
<b>Le projet est déjà engagé ou s'engage à entrer dans une phase de valorisation avec Axelys</b> Le projet doit avoir été ou prévoir être accompagné par Axelys dans une phase de valorisation.	Oui / Non
<b>Une lettre de soutien du milieu preneur est jointe à la demande.</b> Aucune contribution en espèce ou en nature n'est exigée, mais les projets doivent avoir obtenu une lettre du milieu preneur démontrant l'intérêt pour la solution et une description de ce qu'ils envisagent pour la suite. La lettre de support doit provenir d'un preneur ou d'une organisation qui se trouve sur le chemin critique de la commercialisation.	Oui/ Non
<b>Le projet s'effectue sur une période maximale de 24 mois.</b>	Oui / Non

## DÉPENSES ADMISSIBLES

Les dépenses doivent être liées à des activités de maturation de projet en phase de valorisation. Elles peuvent inclure :

- / Salaires du personnel affecté au projet;
- / Achat de consommables;
- / Honoraires de conseillers externes;
- / Expérimentation de terrain;
- / Autres frais soutenant la valorisation du projet, à l'exception des frais de brevet;
- /

À noter que ce financement est considéré comme une subvention privée. Il peut être jumelé à d'autres financements publics.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets soumis seront évalués selon les critères suivants :

CRITÈRES	PONDÉRATION
<b>1. Pertinence et impact du projet</b>	<b>/35</b>
1.1. L'innovation résout un problème concret et bien identifié. Il ne s'agit pas d'une solution à la recherche d'un problème.	<b>15</b>
1.2. Le projet contribue à la valorisation de la solution en la rapprochant significativement de l'adoption par le milieu preneur.	<b>10</b>
1.3. L'impact social, environnemental et/ou économique de l'innovation est important et clairement démontré.	<b>10</b>
<b>2. Équipe de recherche et plan de déploiement</b>	<b>/25</b>
2.1. L'équipe de recherche est solide, crédible et à la capacité de mener à bien la maturation de l'innovation.	<b>5</b>
2.2. Le plan de transfert et de valorisation de l'innovation est adéquat. Son potentiel de déploiement dans la société est décrit et est adéquat.	<b>15</b>
2.3. Le plan de gestion de la propriété intellectuelle est solide et compatible avec le plan de déploiement.	<b>5</b>
<b>3. Qualité du projet</b>	<b>/40</b>
3.1. La démarche générale du projet est de grande qualité.	<b>5</b>
3.2. Les objectifs du projet sont clairs, atteignables et pertinents. Le plan de développement de l'innovation est établi et réaliste.	<b>15</b>
3.3. Les objectifs du projet sont cohérents avec le montage financier et l'échéancier.	<b>10</b>
3.4. Le besoin financier est clairement démontré. Le financement Sovar permet d'atteindre des objectifs qui seraient difficilement atteignables autrement.	<b>10</b>
<b>TOTAL</b>	<b>/100</b>

Pour toute question supplémentaire, veuillez écrire à l'adresse suivante : [investissements@axelys.ca](mailto:investissements@axelys.ca)